



FINANCES
PUBLIQUES

LES RÉPONSES DE L'ADMINISTRATION

Nous vous présentons les réponses de l'administration de l'ENFIP aux questions posées lors du Comité technique local ENFIP du 26 juin dernier.

Interrogé sur la nomination du nouveau directeur de l'ENFIP, il a été répondu que le Directeur Général examine les différentes propositions qui lui ont été faites, M. Ramir assurant l'intérim jusqu'à cette nomination.

Soyons rassurés, le projet dit de « Géographie revisitée » ne menacerait pas l'ENFIP ! Même si le DG et le président de la République ont demandé la démétropolisation, à ce jour aucun chantier n'a commencé aux services RH concernant l'ENFIP. Il s'agirait apparemment de rumeurs, des rumeurs qui viendraient des organisations syndicales. M. Ramir confirme que rien n'est dans les tuyaux à ce jour et à sa connaissance concernant la géographie revisitée à l'ENFIP.



BILAN DE LA RÉFORME DES A

Le schéma de la formation renouvelée, s'articulant autour d'une formation « socle de compétences » puis une formation « blocs fonctionnels », serait celui attendu par la DGAFP.

La DGAFP serait donc précurseurs pour l'ensemble de la fonction publique !

En réponse à nos critiques sur la scolarité renouvelée, la Direction de l'ENFIP a répondu qu'il est prématuré de porter un jugement sur la formation dans la mesure où elle n'est pas terminée.

Les stagiaires sont encore en formation pratique probatoire. La grande majorité fait d'ailleurs l'objet d'un rapport favorable à mi-parcours. Globalement les chefs de service de la RLF semblent très satisfaits de leurs stagiaires. Seule une vision globale permettra de porter un jugement sur la formation. Le juge de paix sera l'avis du stagiaire à la fin de sa formation complémentaire ainsi que celui des chefs de poste.

M. Ramir regrette aussi que soit dévalorisé ce qui peut être fait dans le socle.

L'UC management décontextualisé est reportée sur le bloc fonctionnel, comme cela a été décidé lors du GT2 de février 2019. Ce changement aurait pour objectif de « donner de l'aération ». Le siège estime que la décontextualisation sera appréciée en BF...

RÉFORME DE LA SCOLARITÉ DES B

Les GT du socle des A vont expertiser les contenus existants et proposer des contenus pour le socle des B. La Direction n'a pas fixé le programme, mais vu que ce sont les GT du socle des A qui sont à la manœuvre, il y a plus de chance que le résultat ressemble au socle des A qu'à l'actuelle carrière des B.

La DG souhaite que l'on forme les contrôleurs sur un bloc fonctionnel et non pas sur un métier. Ce sera le rôle de la formation continue de mettre en place des parcours d'acquisition au métier.

RÉFORME DE LA SCOLARITÉ DES C

Les formations socles des B et C seront quasi identiques, car le siège estime que les missions exercées par les B et les C sont quasi identiques. Seule différence : les agents C n'auront pas d'évaluations de compétences contrairement aux B.

Les agents C auraient besoin de « muscler le contexte DGAFP ». Mais l'idée de ne pas renouveler la même formation pour les internes est une bonne idée pour la Direction...



COMPTE-RENDU
CTL ENFIP
DU 20 JUIN 2019



CFDT-FINANCES.FR

MISE EN ŒUVRE DE CES RÉFORMES

Une note est en cours de rédaction sur l'organisation des travaux documentaires, ce qui explique une transmission tardive de ces travaux. On capitalise sur les groupes de travail. Ils doivent produire des référentiels de formation pour fin juillet ainsi que la répartition des travaux.

Les livrables du socle doivent être livrés au plus tard fin mars 2020 compte tenu de la date de début de la scolarité des agents C (mi mai 2020). Concernant les blocs fonctionnels des B, il ne faut pas se précipiter.



QUESTIONS DIVERSES

Deux sujets très différents, mais qui illustrent que seul l'argument budgétaire est pris en compte et que le dialogue est rompu, ont été abordés lors du CTL.

DÉMATÉRIALISATION DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Le siège part du constat que la situation est différente entre la formation initiale et la formation continue.

La dématérialisation est quasi la règle en formation continue. Pour ce qui est de la formation initiale, la direction de l'ENFIP considère que les stagiaires s'étonneraient de tout ce stock de papier imprimé qui finirait dans les poubelles.

Les stagiaires seront donc accompagnés dans la prise en main des outils et en matière de prises de notes. Cette dématérialisation va s'appliquer durant toute la scolarité, hormis certains supports qui seront obligatoirement remis en papier en format A4. La mise en œuvre a lieu dès septembre.

Le siège a voulu rassurer les représentants du personnel en rappelant que l'ENFIP consacre une grande part de son budget au développement des outils informatiques (nouveaux ordinateurs, WIFI...).

UTILISATION DU GYMNASE DE CLERMONT.

La déclaration d'inutilité émane du bureau SPIB 2 C et date de mars 2018. L'utilisation du gymnase pendant l'année 2018/19 était une dérogation exceptionnelle (la présentation lors du CTL d'octobre 2018 était donc mensongère).

Le gymnase ne doit plus être utilisé à partir de fin août 2019. Une partie du produit de la vente devrait permettre de financer des travaux dans les résidences des stagiaires.

RÉPONSES COMPLÉMENTAIRES

- **Mise à jour des blocs fonctionnels la formation initiale des A :** environ 10 % des livrables des blocs fonctionnels méritent d'être révisés. C'est donc une mise à jour partielle, en priorité par les rédacteurs initiaux du livrable. Cette mise à jour ne sera que partielle, car l'ENFIP souhaite effectuer la mise à jour des stages de formation continue.
- **Attribution des travaux documentaires :** les RP pédagogiques sont systématiquement sollicités pour confirmer si l'enseignant pressenti est en capacité de travailler sur telle ou telle séance en termes de temps et de compétences.
- **Conditions de vie au travail :** les résultats sont en baisse mais restent tout de même supérieurs à ceux de la DGFIP (mais l'écart se réduit !). Il y a très peu de demandes de mutations de la part des agents de l'ENFIP, par contre il y a une forte demande d'agents à vouloir intégrer notre Direction.
- **Méthodes pédagogiques :** on va réduire le volume horaire du socle des A (sur l'enseignement juridique, l'informatique...), ce qui va donner des temps de respiration. Même travail effectué sur les blocs fonctionnels.

VOS REPRÉSENTANT CFDT ENFIP

Florent MARTINA

Sébastien LACROIX